



PROCÈS-VERBAL

Séance régulière conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau
tenue le **mardi 14 décembre 2021 à 18 h 30**, à la bibliothèque de l'école

Présences :

Parents

- Ian Bergeron
- Isabelle Bolduc
- Nancy Falardeau
- Tobie Jean
- Marie-Pier Lajoie (substitut)
- Brigitte Lavoie
- Christine Thibeault
- Caroline Tremblay
- Sonia Villeneuve

Représentants des élèves

- Béatrice Gauthier
- Olivia Giroux
- Félix Ouellet-Gaudreault

Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay
-

Personnel de soutien

- Nathalie Lapointe

Enseignants

- Vicky Audet
- Claudine Brassard
- Stéphane Côté
- Éric Maltais
- Marie Roy
- Gabriel Turcotte

Assistant à la rencontre

- Jean-François Giroux, directeur
- Julie Thibeault, secrétaire

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par monsieur Jean-François Giroux à 18 h 33.
Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 21-22-029

CONSIDÉRANT que messieurs Jean-François Giroux et Tobie Jean ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 14 décembre 2021;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Turcotte, et résolu :



QUE soit adopté l'ordre du jour comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Période de questions du public

Aucun public.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2021

CÉ 21-22-030

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par monsieur Jean-François Giroux.

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Falardeau et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 16 novembre 2021 soit adopté après y avoir apporté la modification suivante :

Au point 21 : Inscrire « Tous les sujets ayant été traités et reportés, ... »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. Suivi au procès-verbal du 30 septembre 2021

5.1. Journée thématique « jumeaux » (point 6.2)

Finalement, cette journée s'est tenue le 14 décembre 2021. Un montant de 224 \$ a été amassé par les élèves et les membres du personnel ainsi que 11 boîtes et plus de denrées pour le SACC. Pour les prochaines journées thématiques, il faudra penser à une autre formule que les autocollants. Certains élèves ont reproduit eux-mêmes l'autocollant qui était distribué pour ne pas avoir à faire un don.

5.2. Les apprentis jardiniers (point 6.3.1)

Madame Julie Dion, la responsable de cette activité de financement, propose d'utiliser les sommes qui seront amassées pour la création d'un mini-appartement dans sa classe pour les élèves qui sont en transition vers la vie adulte. Les sommes amassées seront déposées dans un compte à destination spéciale.

5.3. Abolition des frais de retard à la bibliothèque (point 8)

Un suivi est fait concernant les étampes qui ne sont dorénavant plus utilisées pour indiquer aux élèves la date de retour des livres. Les élèves peuvent prendre connaissance de la date de retour qui est affichée sur comptoir de service de la bibliothèque. Une modernisation du système de prêts est à venir afin de faciliter la gestion des prêts de livres.



5.4. Budget de l'établissement (point 9)

La direction informe les membres que les démarches avec madame Stéphanie Marcotte, directrice des services financiers, n'ont pu avoir lieu. Une concertation sera faite entre les écoles du CSSDC afin d'uniformiser les façons de présenter les budgets au sein des conseils d'établissement.

6. Représentants des élèves

Aucun sujet.

7. Contenus obligatoires en éducation à la sexualité (approbation)

CÉ 21-22-031

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP) (RLRQ, chapitre I-13.3, article 461), les contenus obligatoires en éducation à la sexualité sont obligatoires pour tous les élèves du primaire et du secondaire du Québec;

CONSIDÉRANT que la planification annuelle proposée respecte les contenus obligatoires exigés par ministère de l'éducation;

CONSIDÉRANT que la planification annuelle proposée pour 2021-2022 répond aux besoins des élèves ;

CONSIDÉRANT que monsieur Giroux a fait une lecture détaillée du contenu de chacun des thèmes abordés et en a expliqué les grandes lignes;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'APPROUVER la planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité telle que présentée.

8. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

Les membres qui font partie de ce comité sont Isabelle Tremblay, Nathalie Lapointe, Alice Côté, Brigitte Lavoie, Nancy Falardeau, Félix Ouellet-Gaudreault et Béatrice Côté. Une première rencontre sera fixée après les Fêtes.

9. Uniformes scolaires (approbation)

CÉ 21-22-032

Notre fournisseur Arseno nous a informés qu'il ne renouvellerait pas ses contrats avec les écoles. Monsieur Giroux expose l'offre de la compagnie québécoise Flip design qui accepte de devenir notre prochain fournisseur d'uniformes.

CONSIDÉRANT que la proposition offerte comporte des modèles semblables à ceux offerts actuellement ;

CONSIDÉRANT que les items sont à un tarif jugé raisonnable ;



CONSIDÉRANT que ce fournisseur accepte que les élèves portent un vêtement à l'effigie d'une concentration d'un autre fournisseur ;

CONSIDÉRANT que Flip Design accepte d'offrir une commande annuelle d'uniformes à l'effigie des concentrations;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'APPROUVER l'entente comme présentée avec le fournisseur Flip Design.

10. Sujets d'information

10.1. Présidence

Aucun sujet.

10.2. Direction

10.2.1. Formation des membres pour le C.É.

Les membres recevront un rappel, par courriel, pour le visionnement des capsules de formation lorsque le sujet sera traité à l'ordre du jour à la prochaine séance du conseil d'établissement.

10.2.2. Suivi du projet éducatif

Pour atteindre l'objectif 2.2.1 du projet éducatif « Réduire le nombre d'élèves qui se sentent nerveux, anxieux ou à cran », des ateliers pour développer la santé mentale positive chez les élèves seront offerts dans les classes de 2^e secondaire par Madame Marie-Claude Fortin, psychoéducatrice ainsi que par madame Julie Guérin, éducatrice spécialisée. Ces ateliers ont été élaborés avec la collaboration de la Santé publique.

Un comité bienveillance sera également mis en place au début de l'année 2022.

10.3. Comité de parents

La fédération du comité de parents invite ces derniers à s'inscrire au Webinaire sur la gestion de l'utilisation des écrans. Ce webinaire se tiendra le 20 janvier et le 17 février 2022.

Prochainement, une politique sera émise par le MÉES afin de baliser le temps d'écran ludique et éducatif dans les écoles.

10.4. Personnel enseignant

Aucun sujet.

10.5. Personnel de soutien

Aucun sujet.



10.6. **Personnel professionnel**
Aucun sujet.

11. **Sujets divers**
Aucun sujet.

12. **Levée de la séance à 19 h 57**

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par madame Béatrice Gauthier, et résolu :

CÉ 21-22-033

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Tobie Jean, président

Jean-François Giroux, directeur

